



Enquête de police sur mineur a l'école

Par **tropic590**, le **05/10/2020** à **22:00**

Bonsoir,

Je me permets de venir vers vous car cette été nous avons mis les enfants au centre aérer tout aller bien, mais à la suite de ca nous avons reçu un courrier de la direction territoriale de prévention et d'action sociale afin de nous informer d'une enquête dans le cadre de l'information préoccupante vis à vis de nos enfants, a notre grande stupéfaction une enquêtrice et venu à notre domicile en nous expliquant que nos enfants seraient maltraités battues ce bien évidemment qui n'en ait pas le cas une enquête et en cours ce mercredi je doit les déposés dans leurs centres de L'AGSS de L'UDAF afin qu'ils puissent les questionnés bien évidemment sans notre présence.

Aujourd'hui deux inspecteurs de la brigade des mineurs sont venus questionnés nos enfants apparemment individuellement sans bien évidemment nous en avertir, d'après des informations prises sur internet ils n'auraient aucun droit de procéder de la sorte j'aimerais avoir votre avis ainsi que votre point de vue en vous remerciant de votre réponse.

Dans l'attente de vous lire.

Bien cordialement.

Par **Visiteur**, le **05/10/2020** à **23:26**

Bonsoir

Sur ce site d'information juridique, il est difficile de donner un avis à la simple lecture de votre exposé.

L'UDAF peut être d'une grande aide concernant l'assistance à la parentalité et la prévention, il convient d'attendre la suite des événements.